ECOGUIDE

EDITION 2015







JOURS DE COLLECTE

Commune	Tri - OM	Déchets verts
Anzin	Jeudi	Lundi
Artres	Vendredi	Mardi
Aubry-du-Hainaut	Jeudi	Lundi
Aulnoy-lez-Valenciennes	Vendredi	Mardi
Beuvrages	Jeudi	Lundi
Bruay-sur-l'Escaut	Jeudi	Lundi
Condé-sur-l'Escaut	Lundi	Jeudi
Crespin	Mercredi	Lundi
Curgies	Vendredi	Mercredi
Estreux	Mercredi	Mercredi
Famars	Vendredi	Mardi
Fresnes-sur-Escaut	Lundi	Lundi
Hergnies	Lundi	Jeudi
Maing	Vendredi	Mardi
Marly	Vendredi	Mardi
Monchaux-sur-Ecaillon	Vendredi	Mardi
Odomez	Lundi	Lundi
Onnaing	Mercredi	Jeudi
Petite-Forêt	Jeudi	Lundi
Préseau	Vendredi	Mardi
Prouvy	Mardi	Mardi
Quarouble	Mercredi	Mercredi
Quérénaing	Vendredi	Mardi
Quièvrechain	Mercredi	Jeudi
Rombies et Marchipont	Mercredi	Jeudi
Rouvignies	Mardi	Mardi
Saint-Aybert	Mercredi	Lundi
Saint-Saulve	Mercredi	Mercredi
Saultain	Vendredi	Mercredi
Sebourg	Mercredi	Jeudi
Thivencelle	Mercredi	Lundi
Valenciennes	Mardi	Mercredi
Verchain-Maugré	Vendredi	Mardi
Vicq	Mercredi	Jeudi
Vieux-Condé	Lundi	Jeudi

CALENDRIER DE LA COLLECTE DES DÉCHETS VERTS

Avril

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

Mai

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

Juin

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

Juillet

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		



David BUSTIN
Vice-Président en charge de l'environnement et de la gestion des déchets

Préserver l'environnement grâce au tri !

La nouvelle déchetterie de Valenciennes est opérationnelle depuis la fin de l'année 2014. Grâce à une capacité d'accueil doublée, elle permet de mieux répondre à vos attentes et d'accepter des déchets en quantité croissante.

Compte tenu des dispositions réglementaires désormais applicables, il n'est plus possible d'accepter les déchets amiantés dans les déchetteries. Ainsi vous trouverez dans l'éco-guide des informations permettant de contacter des professionnels agréés capables de vous apporter les bons conseils sur le sujet

Nous allons par ailleurs engager cette année un programme de modernisation des quatre autres déchetteries sur le territoire de Valenciennes Métropole pour vous accueillir dans de meilleures conditions. Pour le traitement de vos déchets verts, nous vous rappelons également la vente de composteurs à prix réduit incluant une formation gratuite.

Vous trouverez toutes les informations pratiques dans cet éco-guide pour vous guider dans vos gestes de tri et dans la protection de notre... de votre environnement.

DATES DE RATTRAPAGE DES JOURS FÉRIÉS SANS COLLECTE

TRI - OM
- Vendredi 1er mai >> Samedi 2 mai
- Mardi 14 juillet >> Samedi 11 juillet
- Vendredi 25 décembre >> Samedi 26 décembre
- Vendredi 1er janvier >> Samedi 2 janvier

DECHETS VERTS
- Lundi 6 avril >> Vendredi 10 avril
- Jeudi 14 mai >> Vendredi 15 mai
- Mardi 14 juillet >> Vendredi 17 juillet
- Mercredi 11 novembre >> Vendredi 6 novembre

La collecte des autres jours fériés se fait normalement

Août

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

Septembre

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

Octobre

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

Novembre

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

EMBALLAGES : EN MÉTAL, PAPIER ET CARTON, BOUTEILLES EN PLASTIQUE



Bouteilles et flacons en plastique uniquement



Papiers, cartons et briques alimentaires



Conserves, canettes en métal, barquettes alu ...

EMBALLAGES

LE VERRE : BOCAU





Bouteilles, bocaux et pots vides en vrac sans bouchon, ni capsule, ni couvercle





BOUTEILLES, UX, POTS



Lors de la collecte, le bac à verre doit être déposé à côté du bac de tri sélectif

ORDURES MÉNAGÈRES

Déchets de cuisine

Vaisselle, terre cuite

Sacs, barquettes, Pots et films en plastique

Colonnes : contenance des sacs 30l maximum

ORDURES MÉNAGÈRES

Les encombrants ne sont pas acceptés dans les bacs de collecte



Hors période de collecte, les déchets verts sont à déposer en déchetterie.





Tontes de pelouse



Feuilles



Tailles de haies
(en fagots liés avec ficelle - 1m maxi)



Troncs d'arbres
(10 cm diamètre maxi)

POUBELLE*
AVEC 2 POIGNÉES OPPOSÉES
SANS COUVERCLE
(MAXI 100 L)

SAC KRAFT*

* NON FOURNIS PAR VALENCIENNES METROPOLE

NE PAS UTILISER LES BACS ET SACS RESERVÉS AUX ORDURES MÉNAGÈRES OU AU TRI SELECTIF





Terre



Bois peint ou vernis



Souches d'arbres





Liens plastique / métal



Pot en terre

DEVENEZ EXPERT EN COMPOSTAGE

Afin de valoriser les tonnages de déchets fermentescibles, Valenciennes Métropole poursuit sa campagne de promotion du compostage.

Des réunions d'informations sont organisées afin de vous sensibiliser et vous former à la pratique du compostage.

A l'issue de ces réunions, vous aurez la possibilité d'acquérir un composteur à tarif préférentiel (grâce aux subventions de Valenciennes Métropole et de l'ADEME).

Des bons de commande sont également disponibles en mairies.

Informations au 03 27 41 41 23
(Entre 14h et 17h)
Futures réunions - Info par voie de presse ou sur www.valenciennes-metropole.fr

COMPOSTAGE



En partenariat avec



LES ENCOMBRANTS

Ramassage uniquement sur inscription



Afin de vous inscrire et de connaître la date de ramassage, téléphonez au Maillon C2Ri

03 27 45 89 42

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

- Votre demande sera prise en compte après que vous ayez détaillé les encombrants à collecter.
- Une date de rendez-vous et un numéro d'inscription vous seront alors communiqués
- Sortez vos encombrants avant 8h du matin. Le ramassage se fera le jour déterminé, 2 fois par an.
- Ne seront collectés que les encombrants qui auront été déclarés.

INTERDITS

- Pneus, bidon d'huile de vidange, pots de peinture ...
- Gravats, déchets issus d'un chantier
- Déchets verts
- Déchets d'équipements électriques et électroniques.

>> A déposer directement en déchetterie

- Tôles en amiante : contacter une entreprise spécialisée



VIEUX-CONDE
QUIEVRECHAIN
VALENCIENNES
ONNAING
MAING

5 DÉCHETTERIES COMMUNAUTAIRES

RÉSERVÉES À TOUS LES HABITANTS DE VALENCIENNES MÉTROPOLE

MAING : sur D958, au rond-point Artres / Quérénaing
ONNAING : Rue des entrepôts
QUIEVRECHAIN : Rue du Quesnoy
VALENCIENNES : Rue de la Bleue du Nord
VIEUX-CONDÉ : Rue César Dewasmes (Parc l'Avaleresse)



- **L'accès est réservé aux particuliers (interdit aux entreprises et artisans).**
- **le volume maximum de déchets accepté est d'1m³ par jour et par foyer.**
- les fourgons des particuliers (inférieurs à 3,5T) ont accès aux déchetteries uniquement du lundi au vendredi (camions plateaux et camions bennes interdits).
- L'accès à pied au quai est interdit.

DÉCHETTERIE : MODE D'EMPLOI

JOURS D'OUVERTURE :

Tous les jours de la semaine sauf les dimanches après-midi et jours fériés.

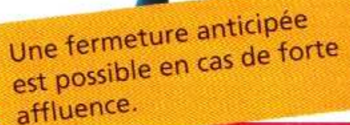
HORAIRES D'OUVERTURE :

- **ETE** (du 1er avril au 30 septembre)

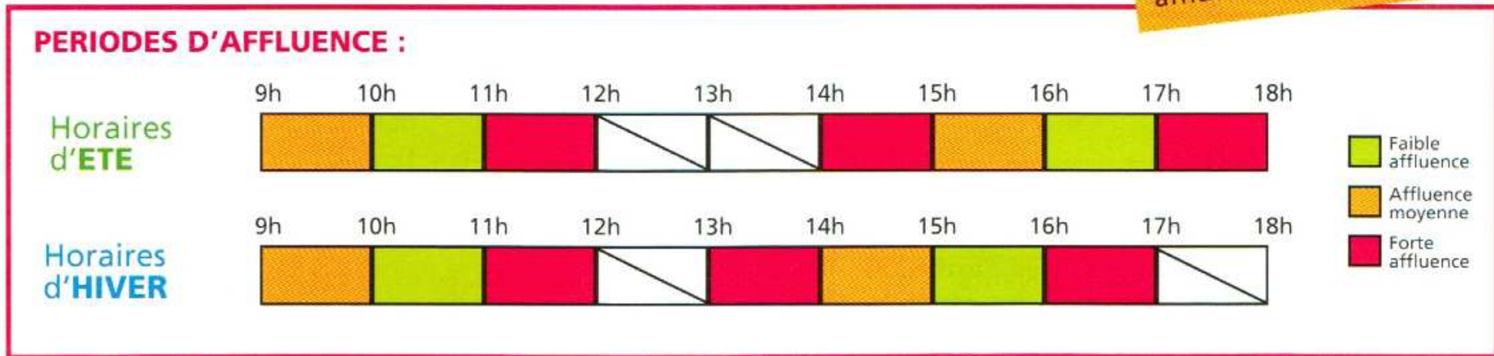
Du lundi au samedi : de **9h à 12 h** et de **14h à 18h et le** dimanche de **9h à 12h**

- **HIVER** (du 1er octobre au 31 mars)

Du lundi au samedi : de **9h à 12 h** et de **13h à 17h et le** dimanche de **9h à 12h**



PERIODES D'AFFLUENCE :



- Pour réduire votre temps d'attente, privilégiez les heures de la journée où l'affluence est moindre
- Merci de **respecter les horaires** en tenant compte du temps de déchargement de vos objets
- Merci de pré-trier vos déchets afin d'optimiser le temps de déchargement

DÉCHETS ACCEPTÉS PAR DÉCHETTERIE

	VALENCIENNES	ONNAING	MAING	QUIEVRECHAIN	VIEUX-CONDE
Déchets verts : tailles d'arbres, tontes ...	X	X	X	X	X
Papiers : journaux, magazines	X	X	X	X	X
Divers : fauteuils, plastiques	X	X	X	X	X
Gravats : briques, pavés, tuiles (sauf plaques de bitume et fibro-ciment)	X	X	X	X	X
Bois : meubles, poutres, bûches	X	X	X	X	X
Ferrailles : vélos, tuyauterie	X	X	X	X	X
Huiles moteur et bidons 5L/mois/foyer	X	X	X	X	X
Huiles de friture	X	X	X	X	X
Verre : bouteilles, flacons	X	X	X	X	X
Piles	X	X	X	X	X
Pneus (pneus de voiture : 4 /mois /foyer)	X	X			X
Batteries : batteries de véhicule	X	X	X		X
DMS : Peinture, huiles, solvants	X				X
Cartons	X	X	X		X
Bouchons en plastique					X
Textiles et chaussures	X	X	X	X	X
Ampoules économiques et tubes néon	X	X	X	X	X
DEEE (hors d'usage)	X	X	X	X	X

- **Il est interdit de déposer vos déchets devant les déchetteries sous peine d'amende.**

- **Merci de respecter le personnel de déchetterie** (les comportements agressifs et injurieux pourront entrainer un dépôt de plainte).

- Si l'enlèvement des déchets de chantier chez un particulier est facturé par un professionnel, ce dernier doit en assumer l'élimination.



Les déchets amiantés sont dangereux

Les matériaux et produits contenant de l'amiante peuvent libérer **des fibres d'amiante**. Ces filaments, une fois inhalés, se déposent dans les poumons et sont difficiles à éliminer par l'organisme.
Ils **provoquent de graves maladies respiratoires.**

Pourquoi les déchets amiantés ne sont plus repris en déchetterie ?

La gestion des déchets amiantés répond désormais à une législation particulièrement stricte, dans le but de protéger les habitants et l'environnement.

Ainsi, Valenciennes Métropole n'est plus en mesure de recevoir des déchets amiantés dans les déchetteries communautaires et vous invite à faire appel à une entreprise spécialisée.



Pour tous travaux pouvant générer des déchets amiantés, nous vous recommandons de faire appel à un professionnel agréé.

Elimination des déchets amiantés

Pour trouver un centre d'élimination des déchets amiantés proche de chez vous :

www.dechets-chantier.ffbatiment.fr

OU

03 27 096 201

MON JOUR DE COLLECTE
TRI SELECTIF / ORDURES MENAGERES

MON JOUR ET MA SEMAINE DE COLLECTE
DECHETS VEGETAUX



Cochez
la case

MA DATE DE RENDEZ-VOUS ENCOMBRANTS

Numéro Encombrants
03 27 45 89 42







LES AMBASSADEURS DU TRI SONT À VOTRE ÉCOUTE !

Renseignements au 03 27 096 249
(de 8h à 9h)

Ils pourront répondre à toutes vos questions concernant le tri sélectif et se déplacer dans vos quartiers, immeubles, associations ou vos écoles pour organiser des animations sur le thème des déchets et de l'environnement.

En cas de perte, vol ou casse de votre bac :

03 27 096 200
(horaires : 9h à 12h)
ou
valenciennes-metropole.fr
(formulaire spécifique)

Pour tout autre renseignement

03 27 30 50 60

Vous pouvez visiter le centre de tri, inscription sur :





• Ce logo, appelé "Point Vert" ne signifie pas systématiquement que votre emballage est recyclable. Vérifiez dans votre Ecoguide.

Création service communication Valenciennes Métropole. Ne pas jeter sur la voie publique. Illustrations Meconopsis. Imprimerie Le Lièvre